

# Eiffel Infrastructures Vertes

Infrastructures non cotées de transition énergétique



**Rapport mensuel au 31/12/2025**



**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

# Eiffel Infrastructures Vertes

Rapport mensuel au 31/12/2025

## Stratégie d'investissement

Eiffel Infrastructures Vertes est un FCPR fiscal « evergreen » agréé ELTIF. Il contribue à la transition énergétique en investissant dans des projets d'infrastructures vertes, notamment des unités de production d'énergie renouvelable. Le fonds investit principalement en dette privée (obligations simples ou convertibles et prêts).

Durée de placement recommandée : 5 ans.



Article  
SFDR 9

### Indicateur Synthétique de Risque (SRI)



Risque le plus faible      Risque le plus élevé

Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

## Chiffres clés au 31/12/2025

Valeur nominale (origine) **100,00 €**

Valeurs liquidatives (VL) **120,95 €** FR001400BCG0 - Part C créée le 15/09/2022

**107,90 €** FR001400OLI0 - Part A créée le 05/09/2024

**104,06 €** FR001400Y4G4 - Part I créée le 10/04/2025

Actif net du fonds **349,8 millions €**

## Donner du sens à son épargne en finançant la transition énergétique

Financer la transition énergétique pour générer du rendement (non garanti)...



...avec une évaluation ESG et un impact extra financier.

L'investissement dans le fonds comporte un risque de perte en capital.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Eiffel Investment Group.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

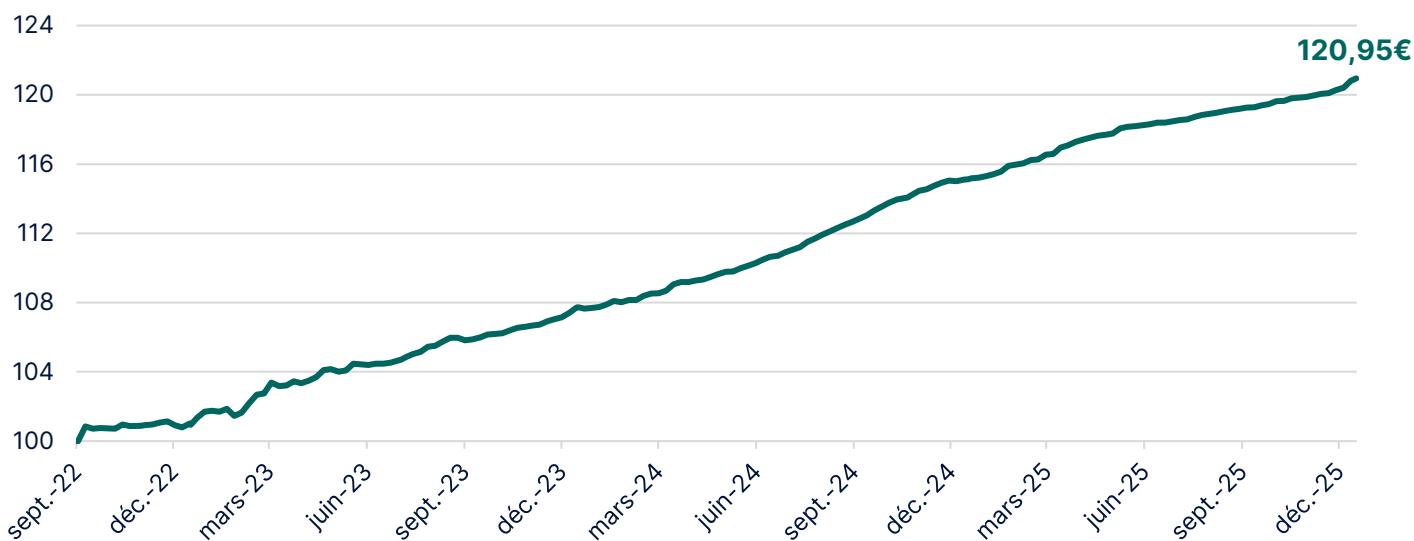
# Eiffel Infrastructures Vertes

Rapport mensuel au 31/12/2025

## Évolution de la valeur liquidative (part C)

En €

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**



## Commentaire de gestion

### Environnement de marché :

En 2025, le marché européen des énergies renouvelables demeure à un niveau d'activité élevé. Les ajouts de capacités sont proches d'un record historique, avec environ 89 GW installés sur l'année, selon les dernières projections de la Commission européenne. Le solaire photovoltaïque constitue toujours le principal moteur de cette croissance, avec 60 à 70 GW attendus, tandis que l'éolien contribuerait à hauteur d'environ 19 GW. Ce rythme reste toutefois insuffisant pour respecter les trajectoires de décarbonation à horizon 2030.

Par rapport à la période 2022–2024, marquée par l'accélération post-crise énergétique, l'année 2025 met davantage en lumière certaines contraintes structurelles du système électrique. Ces limites portent principalement dans certaines géographies sur les raccordements au réseau, les congestions et les délais d'obtention des permis, qui ralentissent la mise en service effective des projets.

En réponse, les priorités se déplacent vers le renforcement des réseaux et le déploiement du stockage, indispensable pour gérer l'intermittence de la production.

### Gestion du fonds :

En décembre 2025, le fonds a réalisé six nouveaux investissements dans plusieurs géographies européennes (France, Allemagne, Espagne, Portugal, Italie et Irlande) ainsi qu'aux Etats-Unis. Les actifs sous-jacents de ces investissements sont diversifiés technologiquement. Plusieurs actifs de stockage d'électricité par batteries en France et au Portugal sont dorénavant intégrés au portefeuille ainsi qu'un premier actif hydroélectrique espagnol.

Aucun remboursement n'a été reçu sur le mois de décembre.

L'équipe travaille sur de nouveaux financements pour 2026 afin de continuer à diversifier le portefeuille avec des financements de projets solaires, éoliens et de stockage par batterie en Suède, au Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Source : Eiffel Investment Group.

**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

# Eiffel Infrastructures Vertes

Rapport mensuel au 31/12/2025

## Performances

Source : Eiffel Investment Group

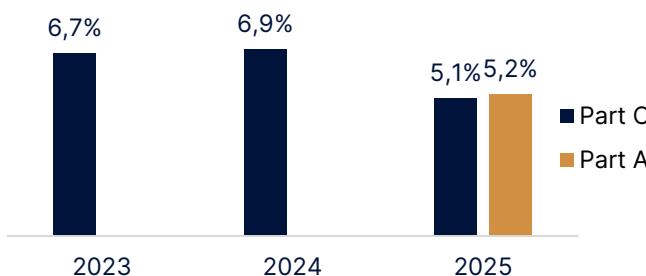
**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

### Performances glissantes

### Performances annualisées

	Part C crée le 15/09/2022	Part A crée le 05/09/2024		Part C	Part A
Depuis le 01/01/2025	+5,1%	+5,2%	3 ans	+6,2%	
1 an	+5,1%	+5,2%	Depuis la création	+5,9%	+5,8%
3 ans	+19,8%				
Depuis la création	+21,0%	+7,9%			

### Performances historiques



## Risques principaux

**Risque de perte en capital :** le fonds n'est pas un fonds à capital garanti. Il est donc possible que le capital initialement investi ne soit pas restitué en tout ou partie.

**Risque lié aux entreprises éligibles ou non au quota réglementaire :** la performance du fonds dépendra en grande partie du succès des projets dans lesquels le fonds sera investi directement ou indirectement. La performance de ces projets pourrait être affectée par des facteurs défavorables (réglementaire, performance technique, prix de vente de l'électricité produite, conditions d'endettement, etc.) et en conséquence entraîner une baisse de la valeur liquidative des parts du fonds.

**Risque de non-liquidité des actifs du fonds :** le fonds investissant principalement dans des titres ou droits émis par des sociétés non cotées, les titres ou droits qu'il détiendra seront peu liquides.

**Risque lié à l'investissement en instruments de dette :** le fonds pourra investir en titres donnant accès au capital tels que des obligations convertibles ou dans des droits représentatifs de placement financier dans des fonds ayant eux-mêmes pour objectif d'investir dans des instruments de dette convertibles ou non. L'obligation en cause sera alors une dette dont le remboursement pourra être subordonné à celui d'une dette senior généralement bancaire. Cette subordination augmente le risque de non-remboursement et/ou de diminution de valeur de la cible et donc de la participation détenue en portefeuille du fonds.

**Les risques mentionnés dans la brochure ne sont pas exhaustifs. Pour plus d'information, veuillez consulter les risques mentionnés dans le document d'information clé et le règlement.**

**Les investisseurs potentiels doivent être conscients que le Fonds est un ELTIF et qu'il a donc l'intention d'investir dans des actifs à long terme. Les actifs à long terme sont généralement des actifs qui sont de nature illiquide, nécessitent un capital basé sur des engagements pris pour une période considérable, fournissent souvent un retour sur investissement à long terme. Les investisseurs potentiels doivent s'assurer que seule une petite partie de l'ensemble de leur portefeuille est investie dans des unités de compte représentées par des parts du Fonds. Le fonds pourra avoir recours aux instruments financiers à terme pour couvrir le risque de taux et le risque de change. Ces instruments seront uniquement utilisés à titre de couverture.**

**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

# Eiffel Infrastructures Vertes

Rapport mensuel au 31/12/2025

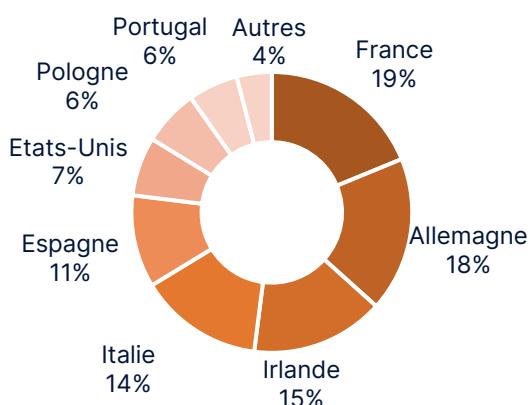
## Indicateurs clés du portefeuille

Source : Eiffel Investment Group.

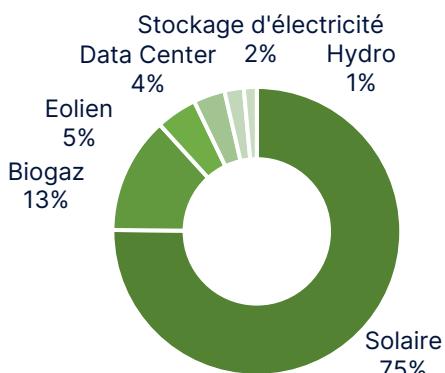
Financements réalisés	40
Financements remboursés	12
Actifs* sous-jacents financés	2 487
Technologies financées	7

**Données depuis l'origine.** \*Actif : unité de production d'énergie renouvelable ou installation sur laquelle des travaux d'efficacité énergétique sont réalisés ou autre actif de transition énergétique.

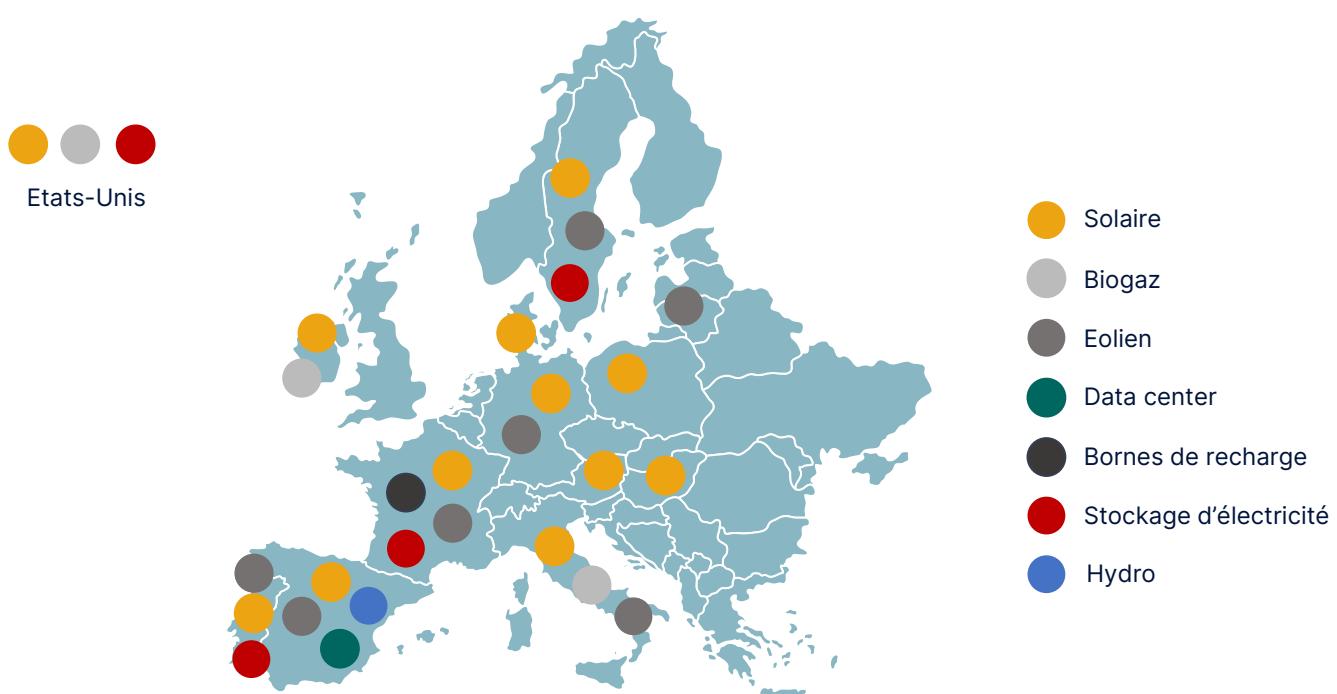
**Répartition géographique par localisation des actifs\***  
(en montant engagé)



**Répartition par technologie des actifs\* financés**  
(en montant engagé)



## Implantations des actifs financés par le fonds



**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

# Eiffel Infrastructures Vertes

Rapport mensuel au 31/12/2025

## Focus sur deux financements en portefeuille

Source : Eiffel Investment Group.



### Financement d'un portefeuille d'actifs solaires photovoltaïques en Allemagne, France et Espagne

Financement de la construction d'un portefeuille à construire et opérer par Enerparc, de près de 200 projets solaires photovoltaïques d'une capacité totale d'environ 5 GWc en Allemagne, France, et Espagne.

Enerparc, producteur énergétique indépendant allemand, dispose d'un track-record solide en Europe, avec plus de 700 projets construits pour une capacité en exploitation de 3,5 GW depuis 2008.

La transaction permet de financer la construction d'un portefeuille de projets diversifiés et bénéficiant de revenus sécurisés via des contrats privés ou garantis par l'Etat.

- Allemagne, France et Espagne
- Solaire photovoltaïque
- Date d'investissement : décembre 2025
- Montant engagé par le fonds : 24,9 millions €
- Obligations simples



### Financement d'un portefeuille d'actifs solaires photovoltaïques et de batteries en France, Espagne, Portugal et Irlande

Financement de l'intégralité du portefeuille européen de projets solaires photovoltaïques et de stockage d'électricité par batteries, développé, construit et opéré par la société française Amarenco. Ce portefeuille diversifié est composé de plus de 1500 projets répartis en France (50%), Espagne, Portugal et Irlande et représente une capacité cumulée de plus d'1,2 GW.

Cette transaction permet notamment à Amarenco de refinancer certaines dettes existantes de son portefeuille et de poursuivre le développement et la construction de nouveaux projets en Europe.

- France, Espagne, Portugal et Irlande
- Solaire photovoltaïque, stockage d'électricité par batteries
- Date d'investissement : décembre 2025
- Montant engagé par le fonds : 27,9 millions €
- Obligations simples



**Les exemples de financement concernent des investissements déjà réalisés, à titre d'exemple, et ne préjugent pas des investissements futurs.**

**Ceci est une communication publicitaire.** Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés ([www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce document sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque.

# Eiffel Infrastructures Vertes

Rapport mensuel au 31/12/2025

## Indicateurs d'impact du fonds

Des impacts positifs mesurables sur l'environnement

<b>42</b>	GW verts financés
<b>20,6</b>	millions de tonnes de CO2 évitées <sup>1</sup>
<b>3,1</b>	millions de tonnes de CO2 engendrées <sup>2</sup>
<b>9,8</b>	millions de foyers alimentés <sup>3</sup>
<b>1 500</b>	emplois permanents <sup>4</sup> - phase d'exploitation
<b>51 900</b>	emplois temporaires <sup>4</sup> - phase de construction

Impact de l'intégralité des actifs pour lesquels le fonds est un des financeurs et depuis le lancement du fonds

**Eiffel Infrastructures Vertes vise un objectif d'atténuation du changement climatique.**

## Objectifs de Développement Durable (ODD)



Production et distribution d'énergie propre et augmentation de la part de cette énergie dans le mix énergétique mondial.



Les actifs d'infrastructure financés créeront des emplois temporaires et permanents autour des actifs.



Les actifs financés s'appuient sur l'innovation et la technologie dans les domaines des semi-conducteurs, des réseaux, des matériaux, de la chimie...



Les actifs financés réduisent les émissions de gaz à effet de serre de la production d'électricité en Europe.

<sup>1</sup> Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces actifs sont situés (source : IEA 2020 et DEFRA 2022) – Equivalent.

<sup>2</sup> Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone de chaque technologie renouvelable de ces actifs (source : rapport du GIEC 2014) – Equivalent.

<sup>3</sup> Cet indicateur est calculé en divisant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par la consommation moyenne d'électricité par ménage (source : Odyssee Mure 2019) – Equivalent.

<sup>4</sup> Ces données proviennent des questionnaires ESG complétés par les contreparties, elles ne sont pas certifiées.

# Eiffel Infrastructures Vertes

Rapport mensuel au 31/12/2025

## Caractéristiques

<b>ISIN</b>	FR001400BCG0 (part C) FR001400OLIO (part A) FR001400Y4G4 (part I) FR001400Y4H2 (part D)
<b>Société de gestion</b>	Eiffel Investment Group
<b>Dépositaire / Valorisateur</b>	Société Générale
<b>Commissaire aux comptes</b>	Deloitte & Associés
<b>Nature juridique</b>	FCPR fiscal ELTIF
<b>Date de création du fonds</b>	15/09/2022
<b>Devise</b>	Euro
<b>Pays d'enregistrement</b>	France, Belgique, Luxembourg, Italie
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation
<b>Valorisation</b>	Hebdomadaire
<b>Durée de vie du fonds</b>	99 ans ( <i>evergreen</i> ) sauf clôture anticipée
<b>Durée de placement recommandée</b>	5 ans
<b>Rachats des parts</b>	Hebdomadaires. Les demandes de rachat centralisées seront satisfaites à chaque calcul de Valeur Liquidative dans la limite d'un montant égal à 1,9 % de la somme (i) de la Poche Actifs Liquides et (ii) des flux de trésorerie attendus, selon des prévisions sur 12 mois établies sur une base prudente
<b>Droits d'entrée*</b>	Néant (parts C, A et I) / 2% max (part D)
<b>Droits de sortie*</b>	Néant
<b>Frais de gestion*</b>	2,00% (part C et D) / 1,85% (part A) / 1,00% (part I)
<b>Frais récurrents de fonctionnement*</b>	0,15%
<b>Ratio global des frais</b>	2,25% (part C) / 2,10% (part A) / 1,15% (part I) <i>Somme des frais et coûts ponctuels et permanents payés par le fonds sur le précédent exercice clos</i>
<b>Commission de performance*</b>	15% max. TTC de la performance annuelle du Fonds, si la performance du FCP est positive et si le TRI du Fonds, calculé sur les flux bruts du portefeuille du Fonds, est, à la Date Comptable de l'Exercice Comptable concerné (N) depuis la Date Comptable du 5 <sup>e</sup> Exercice Comptable précédent (N-5), supérieur ou égal à 6%
<b>Classification SFDR</b>	Article 9
<b>Eligibilité</b>	Assurance-vie (France & Lux), contrats de capitalisation, épargne retraite, compte-titres (voir conditions des partenaires) et compte propre pour les institutionnels
<b>Référencements</b>	AEP, AG2R LMP, Apicil, Areas, Axa, Carac, Cardif, CNP, Eres, Garance, Generali, Intencial, Mutavie, Nortia, Oradea, Primonial, Selencia, Spirica, Suravenir, Swiss Life, UAF Life, UNEP, Vie Plus (liste non exhaustive)

\* Une définition de chacun des frais est disponible au sein du glossaire de l'AMF : <https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2023-10/glossaire-sur-les-frais-des-placements-financiers-octobre-2023.pdf>

## Avertissements

Le fonds est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. L'investissement dans le fonds comporte un risque de perte en capital. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du Document d'Information Clé et les risques liés au fonds. Cette documentation est disponible auprès de votre conseiller. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les investisseurs potentiels doivent être conscients que le fonds est un ELTIF et qu'il a donc l'intention d'investir dans des actifs à long terme. Les actifs à long terme sont généralement des actifs qui sont de nature illiquid, nécessitant un capital patient basé sur des engagements pris pour une période considérable, fournissent souvent un retour sur investissement tardif et ont généralement un profil économique de nature à long terme. Un investissement dans le fonds doit être considéré par les Investisseurs comme étant à long terme. Les investisseurs potentiels doivent s'assurer que seule une petite partie de l'ensemble de leur portefeuille est investie dans des unités de compte représentées par des parts du fonds. Le fonds pourra avoir recours aux instruments financiers à terme pour couvrir le risque de taux et le risque de change. Ces instruments seront uniquement utilisés à titre de couverture.

AVERTISSEMENT US Person : la souscription des parts du fonds est réservée uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « US Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine) et dans les conditions prévues par le règlement du fonds.